



POLYTECHNIQUE
MONTRÉAL

Informations et procédures

Registrariat

COURS HORS ÉTABLISSEMENT



Procédure d'inscription à un cours hors établissement

Rendez-vous sur le site de la
CRÉPUQ :

www.crepuq.qc.ca

Cliquez sur :

Autorisation d'études hors établissement

Cliquez sur :

Étudiant ou étudiante

Répondez à la question : « Est-ce la
première fois que vous accédez au
système ? »

OUI ou *NON*

Remplissez l'« Autorisation d'études
hors établissement »

Entrez vos codes d'identification.
Vos codes d'identification seront plus ou moins nombreux, selon que vous
ayez répondu oui ou non à la question précédente.

Puis cliquez sur *Confirmer les données*.

Important : N'oubliez pas de mémoriser votre mot de passe et la réponse à votre question.



Quelques informations concernant les codes d'identification

- *Adresse de courrier électronique* Indiquez votre adresse de courrier électronique.
- *Mot de passe* Il est important de suivre les règles de composition.
- *Entrez à nouveau votre mot de passe* Pour le valider.
- *Choisissez une question et une réponse* Qui serviront à vous souvenir de vos clés d'accès (mot de passe) à votre dossier.

Puis cliquez sur *Confirmer les données*.

Remplissez la « Demande
d'autorisation – Données
d'identification »

Complétez tous les champs.
Attention : les champs marqués d'un astérisque sont obligatoires.

Puis, cliquez sur *Confirmer les données d'identification*.

Remplissez la « Demande d'autorisation – Informations relatives à l'établissement d'attache »

Votre établissement d'attache est *Ecole Polytechnique*.
Niveau d'études : *sélectionnez votre niveau d'études*.
Code du programme d'études : *s'affichera automatiquement après la sélection du nom du programme d'études*.
Nom du programme d'études : *sélectionnez le nom de votre programme d'études*.
Le matricule est votre matricule étudiant de la Polytechnique.
Attention : les champs marqués d'un astérisque sont obligatoires.

Puis, cliquez sur *Confirmer les données relatives à l'établissement d'attache*.

Remplissez la « Demande d'autorisation – Informations relatives à l'établissement d'accueil »

L'établissement d'accueil est *Sélectionner l'institution*.
Sélectionnez le bon trimestre à partir du menu déroulant.
Indiquez les informations du cours désiré.
Attention : les champs marqués d'un astérisque sont obligatoires.

Puis, cliquez sur *Confirmer les données relatives à l'établissement d'accueil*.

Confirmez votre inscription.

Cliquez sur : *Je confirme les données relatives à la présente demande*.

Important : Vous devez retourner sur le site de la Crépuq pour effectuer vous-même le suivi de votre demande. Vous n'avez pas besoin de revenir au Registrariat de l'École Polytechnique.



Annulation ou abandon de cours

Pour annuler ou abandonner un cours, vous devez également le faire par le site de la Crépuq, selon les dates de l'université d'accueil.